



Marche ou crève !

Un plan canicule de niveau 3 est déclenché sur notre département depuis dimanche 23 juin 2019.

Il est inacceptable qu'aucune disposition n'ait été prise au CPSF, pas même une bouteille d'eau par agent !

Scandaleux !

Sommes-nous des animaux pour nous diriger vers les minuscules points d'eau des toilettes.

L'établissement ne répond pas aux normes sanitaires et de surcroît, ne prend pas en compte l'urgence de ce plan canicule.

Faut-il vous rappeler l'application du code du travail qui exige que les employeurs doivent mettre en œuvre les moyens de prévenir les risques liés aux fortes chaleurs ?

Merci de traiter vos agents avec un minimum d'humanité.

Le syndicat **Force Ouvrière** exige la mise à disposition sans délai de bouteilles d'eau POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT !!!!!

A REAU, Le 24 juin 2019